

Intégration des données du LSU et saisie manuelle des évaluations

Calendrier des opérations pour l'intégration automatisée du LSU dans Affelnet-Lycée

La période d'intégration des données issues du LSU vers Affelnet-Lycée est prévue dans le calendrier académique du **28 mai au 5 juin 2026**.

En amont de ces opérations, il est très fortement recommandé d'importer les données, afin de s'assurer que les disciplines transmises sont bien celles attendues par le LSU.

Une première remontée des bilans dans le LSU après la première ou la deuxième période d'évaluation devrait permettre d'identifier les difficultés, le cas échéant.

Si toutefois, une difficulté persiste, il convient de déposer un signalement sur la plateforme d'assistance en suivant la procédure décrite sur le site <http://assistance.ac-normandie.fr>

La demande doit spécifier « Assistance LSU » dans son objet pour une prise en charge optimisée.

Intégration des données du LSU

Lors de cette campagne 2026, **seules les moyennes annuelles des disciplines du LSU** seront prises en compte dans le barème d'évaluation d'Affelnet-Lycée.

Les conditions d'export du LSU vers Affelnet-Lycée nécessitent que l'ensemble des bilans annuels ait bien été intégré dans le LSU et que ceux-ci sont verrouillés. L'export terminé, il sera possible d'effectuer des vérifications pour chaque élève afin de compléter manuellement dans Affelnet-Lycée si nécessaire, les évaluations manquantes.

Toute saisie manuelle effectuée préalablement sur Affelnet-Lycée sera écrasée par le transfert du LSU.

En cas d'absence d'une évaluation, il convient d'inscrire la mention **EA (En attente)** ou **DI (Dispensé)** dans le LSU.

Sous l'onglet « Saisie des évaluations – Mode consultation », les moyennes apparaîtront alors dans deux colonnes, l'une correspondant aux **valeurs reçues du LSU**, l'autre aux **valeurs du dossier d'affectation**. Ce sont ces dernières à neuf décimales qui serviront pour le barème d'évaluation.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

AFFECTATION DES ÉLÈVES EN LYCÉE 2026

TOUR PRINCIPAL - SAISIE DES VOEUX EN ÉTABLISSEMENT

AFFELNET LYCÉE Version 26.3.0

Accueil Aide Calendrier des académies Quitter

Élève : _____ - Laurine

Identification Saisie des voeux **Saisie des évaluations**

Moyennes annuelles des disciplines (notes sur 20)

Discipline	Valeur reçue de LSU	Valeur du dossier d'affectation
FRANCAIS	12.584	12.584000000
MATHEMATIQUES	13.5	13.500000000
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	14.587412564	14.587412564
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	12	12.000000000
LANGUE VIVANTE 1	13.58	13.580000000
LANGUE VIVANTE 2	DI	Absence / dispense / en attente
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	15.5	15.500000000
ARTS PLASTIQUES	11.587412	11.587412000
EDUCATION MUSICALE	9.25	9.250000000
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	13.652	13.652000000
TECHNOLOGIE	EA	Absence / dispense / en attente
PHYSIQUE-CHIMIE	10.694785	10.694785000

Modifier Retour à la liste des élèves

Modification manuelle des évaluations palier 3^e

Le bouton « **Modifier** » permet de renseigner uniquement des notes pour les valeurs reçues DI et EA. Les autres valeurs de l'affectation ne sont pas modifiables.

Une saisie manuelle des évaluations reste possible pour tous les élèves de niveau 3^e inscrits dans des établissements devant utiliser le **service de saisie simplifiée en établissement (Affelmap)**.

A noter, pour les élèves de 3^e hors académie, il est possible de reporter les données du LSU de l'académie d'origine.

Mode d'emploi de la saisie des évaluations palier 2^{de}

La saisie des **moyennes** est **impérative** pour les demandes vers les offres de formations suivantes :

- Les 1^{ères} professionnelles des lycées publics du ministère de l'Education Nationale et du ministère de l'Agriculture.
- Les 1^{ères} technologiques des lycées publics du ministère de l'Education nationale et du ministère de l'Agriculture

Après la saisie il est nécessaire de la valider.